

ACQUISITION DE TERRAINS RUE DU MONT - n° 624

Le Maire rappelle à l'assemblée l'existence du projet de construction de trottoirs rue du Mont.

Pour la réalisation de ce projet, il est nécessaire d'acquérir une bande de terrain longeant la rue sur trois propriétaires :

Melle MARCHAL, M. ZANIN, Mme SIBERT.

L'évaluation administrative faite par le service des Domaines a fixé la valeur du terrain à acquérir à 15.00 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- le Maire est autorisé à entreprendre toutes démarches pour obtenir l'accord des propriétaires et ensuite à signer toutes pièces et documents nécessaires à la réalisation de l'acquisition de la surface de terrain nécessaire à la construction de trottoirs rue du Mont sur Melle MARCHAL, M. ZANIN, Mme SIBERT.